

**Parmi les 849 700 enseignants rémunérés par le ministère de l'éducation nationale en janvier 2012 au titre de l'enseignement scolaire, 43,5 % exercent dans le premier degré public et privé et 56,5 % dans le second. 168 800 personnes assurent des fonctions administratives, techniques, d'encadrement et d'assistance éducative.**

**E**n janvier 2012, le premier degré public compte 325 400 enseignants, y compris les fonctionnaires-stagiaires. La quasi-totalité d'entre eux sont professeurs des écoles (97,2 %). Parmi les 43 800 enseignants des classes sous contrat du premier degré privé, 87,3 % ont une rémunération correspondante à celle des professeurs des écoles et 9,9 % sont instituteurs suppléants.

Les établissements du second degré public (y compris les classes post-baccalauréat) regroupent 387 200 enseignants, y compris les fonctionnaires-stagiaires. Plus de six enseignants sur dix (61,9 %) sont certifiés ou assimilés, plus d'un sur dix agrégés (12 %), 0,5 % appartiennent au corps des professeurs de chaire supérieure et 14,9 % sont professeurs de lycée professionnel. Dans les classes sous contrat des établissements privés, les trois cinquièmes des 93 200 enseignants sont rémunérés sur des échelles de certifiés ou professeurs assimilés, 3,6 % sont agrégés et 11 % professeurs de lycée professionnel. Les adjoints d'enseignement représentent encore 5,4 % des enseignants du secteur privé. Tous les enseignants ne sont pas des titulaires : 6,6 % ne le sont pas dans le secteur public (+ 1,2 point par rapport à 2011) et 18,6 % dans le privé sous contrat.

Le personnel d'inspection, de direction d'établissement, d'administration, d'orientation est rémunéré au titre des enseignements scolaires des premier et second degrés (soit 37 % des personnels non enseignants). Les personnels de santé, d'éducation, y compris l'ensemble des assistants d'éducation

(49 %), sont rémunérés au titre du programme Lolf de la vie de l'élève. Au titre du programme soutien, 14 % des personnels exercent en service académique ou en administration centrale : ils sont personnels de direction, d'encadrement, personnels administratifs ou techniques, ingénieurs d'études ou de recherche, personnels sociaux et de santé.

Les enseignants du secteur public sont plus jeunes dans le premier degré (40,7 ans en moyenne) que dans le second degré (43 ans) et plus féminisés (81,6 % contre 57,8 %). La féminisation est encore plus prononcée parmi les jeunes générations : jusqu'à 32 ans la part des femmes dépasse 85 % dans le premier degré et 60 % dans le second degré. Moins de 10 % des hommes dans les premier et second degrés ont moins de 30 ans contre respectivement 13,4 % et 10,6 % des femmes. Plus de la moitié des enseignantes ont de 30 à 45 ans. À partir de 55 ans, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes dans le second degré (22,1 % contre 18,9 %), phénomène inversé dans le premier degré (6,7 % de femmes pour 11,7 % des hommes).

*Le personnel recensé est le personnel en activité rémunéré sur emploi permanent, au titre du ministère de l'éducation nationale sur la mission interministérielle Lolf : enseignement scolaire. La Lolf, loi organique du 1<sup>er</sup> août 2001 appliquée au 1<sup>er</sup> janvier 2006, relative aux lois de finances, remplace l'ordonnance du 2 janvier 1959 qui régissait les finances de l'État. Elle modifie profondément les règles budgétaires et comptables de l'État et est appliquée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006.*

*La Lolf se décline en missions, programmes et actions. Les effectifs comptabilisés dans ces tableaux sont les personnels rémunérés sur cinq des six programmes de cette mission interministérielle (enseignement scolaire public du premier degré, enseignement scolaire public du second degré, vie de l'élève, enseignement privé du premier et du second degrés, soutien de la politique de l'éducation nationale). Un programme regroupe les crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble cohérent d'actions.*

Source : MEN-MESR-DEPP, exploitation en janvier 2012 d'une extraction de l'infocentre Polca (pilotage opérationnel de la Lolf en administration centrale et en académie) alimenté par les bulletins de salaire. Champ : France métropolitaine + Dom – secteurs public et privé sous contrat.

## 01 Les enseignants du premier degré

France métropolitaine + Dom

	Secteur public			Secteur privé sous contrat		
	Enseignants	Part des femmes	Part des professeurs des écoles	Enseignants	Part des femmes	Part des professeurs des écoles
2000	314 729	77,8	46,0	44 162	91,3	40,5
2005	318 236	79,7	79,7	46 079	90,9	74,5
2010	323 445	81,5	96,9	45 483	91,0	87,0
2011	330 868	81,7	97,6	44 377	91,0	87,8
<b>2012</b>	<b>325 441</b>	<b>81,6</b>	<b>97,2</b>	<b>43 824</b>	<b>91,0</b>	<b>87,3</b>

Source : MEN-MESR-DEPP

## 02 Les enseignants du second degré

France métropolitaine + Dom

	Secteur public			Secteur privé sous contrat		
	Enseignants	Part des femmes	Part des certifiés	Enseignants	Part des femmes	Part des certifiés
2000	420 248	56,7	58,3	94 994	65,8	39,6
2005	424 385	57,0	61,4	98 861	65,6	52,5
2010	389 008	57,6	62,5	94 971	65,8	60,2
2011	389 787	57,9	62,6	94 262	66,0	60,6
<b>2012</b>	<b>387 184</b>	<b>57,8</b>	<b>61,9</b>	<b>93 198</b>	<b>65,9</b>	<b>60,7</b>

Source : MEN-MESR-DEPP

## 03 Répartition par programmes budgétaires des personnels d'inspection, de direction, d'administration, d'éducation, d'orientation et d'assistance de vie scolaire

France métropolitaine + Dom

	Effectifs	%
Programme « Enseignement scolaire du premier degré »	1 899	1,1
Programme « Enseignement scolaire du second degré »	60 553	35,9
Programme « Vie de l'élève » (1)	82 682	49,0
Programme « Soutien » hors administration centrale	21 142	12,5
Personnel dans l'administration centrale (2)	2 538	1,5
<b>Total</b>	<b>168 814</b>	<b>100,0</b>

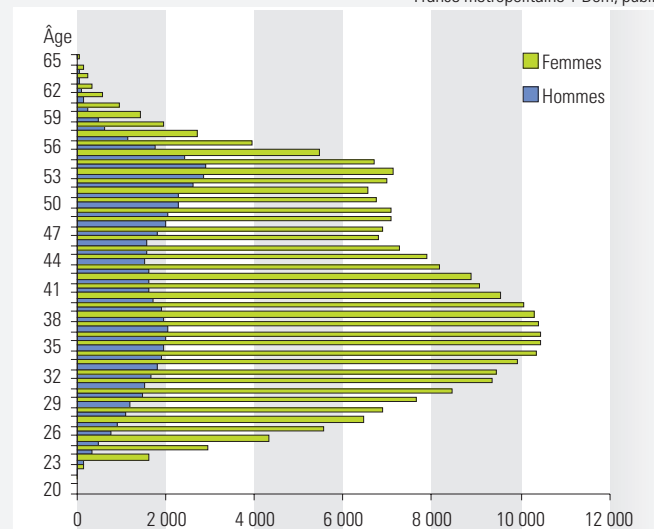
(1) Y compris les assistants d'éducation et les assistants pédagogiques.

(2) Non compris les personnels rémunérés sur le chapitre « Formations supérieures et recherche universitaire » en poste à l'administration centrale.

Source : MEN-MESR-DEPP

## 04 Répartition par âge et sexe des enseignants du premier degré public en 2012

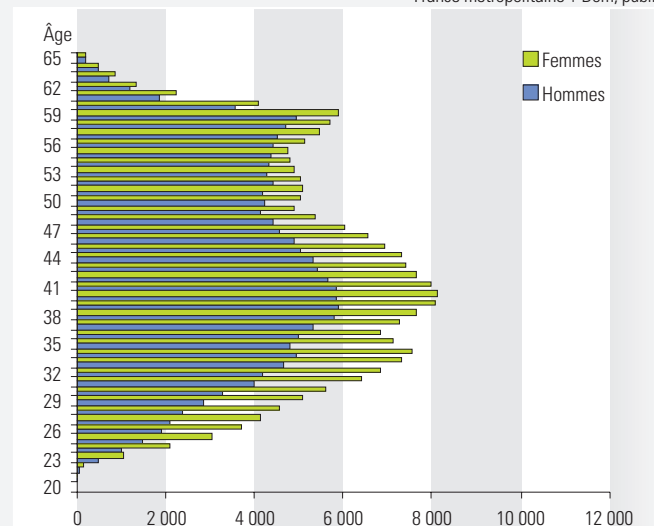
France métropolitaine + Dom, public



Source : MEN-MESR-DEPP

## 05 Répartition par âge et sexe des enseignants du second degré public en 2012

France métropolitaine + Dom, public



Source : MEN-MESR-DEPP